

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 juillet 2025

### **Creil affiche sa solidarité avec le peuple palestinien : une banderole « Palestine, Stop à la guerre ! » déployée sur le fronton de l'Hôtel de Ville**

Lors de la séance du conseil municipal du 30 juin 2025, les élus de la Ville de Creil ont adopté à l'unanimité une motion de soutien au peuple palestinien, marquant l'engagement clair et solennel de la commune face à l'aggravation dramatique de la situation humanitaire dans la bande de Gaza.

Depuis ce jour, une banderole arborant le message « Palestine, Stop à la guerre ! » est déployée sur le fronton de l'Hôtel de Ville, en signe de solidarité visible et assumée.

Par cette déclaration, la Ville de Creil :

- Condamne les violences indiscriminées infligées aux civils palestiniens ;
- Appelle à la fin immédiate de la guerre en cours à Gaza ;
- Demande un cessez-le-feu total et durable ;
- Exige la libération de tous les otages civils ;
- Appelle à la levée du blocus humanitaire, qui entrave l'acheminement de l'aide médicale, alimentaire et logistique ;
- Réaffirme son attachement à une solution politique juste et durable, fondée sur la coexistence de deux États, vivant côte à côte en paix et en sécurité, dans le respect du droit international.

La position de la Ville de Creil ne date pas d'hier. Elle s'inscrit dans un engagement historique et constant en faveur de la solidarité entre les peuples. Depuis 2010, Creil entretient des relations de coopération avec la ville de Bethléem, en Palestine, et avec le camp de réfugiés de Qadura, situé en Cisjordanie.

Cette coopération a pris des formes variées : échanges culturels, rencontres institutionnelles, projets de développement local, campagnes de sensibilisation à la paix et aux droits humains. À travers ces liens durables, Creil affirme que la fraternité internationale ne doit pas être un principe abstrait, mais une réalité concrète, fondée sur la reconnaissance mutuelle, le respect des droits fondamentaux et l'aspiration commune à la dignité.

Fidèle à ses valeurs humanistes et à son histoire d'engagement international, la Ville de Creil refuse de rester silencieuse face à l'inacceptable. Conformément au mandat donné par le conseil municipal, Madame la Maire, Sophie Dhoury-Lehner, a transmis la motion adoptée aux autorités compétentes.

La Ville de Creil continuera à faire entendre sa voix pour la paix, la justice et le respect du droit international. Car défendre les droits humains ici comme ailleurs, c'est être à la hauteur des idéaux que porte notre République.

#### **Contact presse :**

Laurent Blocquet – chef de cabinet de la Maire

Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr